

Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance

**Mémoire pour les consultations prébudgétaires
en prévision du prochain budget fédéral**



Résumé des recommandations

RECOMMANDATION 1 :

Renouveler la Stratégie nationale sur le logement en veillant à améliorer les résultats relatifs au logement et à réduire l'itinérance

RECOMMANDATION 2 :

Négocier un Accord canadien sur le logement entre les gouvernements provinciaux/territoriaux et fédéral

RECOMMANDATION 3 :

Investir dans les logements avec services de soutien et les logements passerelles par l'intermédiaire de Maisons Canada

Introduction

L'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance (ACMFI) est un organisme caritatif national voué à prévenir l'itinérance et à y mettre fin en aidant à bâtir des systèmes de gestion communautaire efficaces et en collaborant avec les gouvernements pour résoudre la crise du logement.

En amont du budget 2026, le Canada fait face à une sérieuse crise du logement et de l'itinérance. L'itinérance globale a doublé et l'itinérance hors refuge a augmenté de 300 % depuis 2018, selon le dernier dénombrement ponctuel national. Le budget 2026 marque un tournant crucial pour le gouvernement fédéral, qui peut désormais s'engager résolument dans la réalisation d'une vision audacieuse en matière de logement. Ce budget offre l'occasion de :

1. Remédier au manque de coordination entre les différents paliers de gouvernement ;
2. Définir la vision du gouvernement fédéral en lien avec le renouvellement des programmes qui prennent fin et des ententes découlant de la Stratégie nationale sur le logement ;
3. Tisser un filet de sécurité plus fort pour réduire l'itinérance ;
4. Augmenter l'offre de logements très abordables et hors marché ;
5. Remédier aux taux disproportionnés d'itinérance parmi les peuples des Premières Nations, Inuit et Métis.

Recommandations pour le budget 2026

1 : Renouveler la Stratégie nationale sur le logement (SNL) en veillant à améliorer les résultats relatifs au logement et à réduire l'itinérance

À l'aube du renouvellement de la SNL, prévu en 2027-2028, le gouvernement fédéral a l'occasion de définir sa direction politique et d'harmoniser ses décisions financières dans le budget de l'année 2026. Ce budget offre aussi l'occasion de fournir de la certitude et de la clarté au secteur du logement, en prévision du financement et des ententes qui prendront fin, et de permettre aux projets de construction de se poursuivre et au financement alloué au soutien de perdurer.

Recommandation :

Le gouvernement devrait examiner certains domaines clés lors du renouvellement de la SNL, dont :

- ⇒ L'amélioration de l'Allocation canadienne pour le logement ;
- ⇒ La définition d'une stratégie sur l'itinérance au sein d'une SNL renouvelée ;
- ⇒ Le soutien de la capacité communautaire à mettre fin à l'itinérance par l'entremise de Vers un chez-soi et du renouvellement du Fonds d'innovation pour réduire l'itinérance.

L'amélioration de l'Allocation canadienne pour le logement (ACL) : Les ententes actuelles relatives à l'ACL, par l'entremise des ententes bilatérales de la SNL, devront bientôt être renouvelées, ce qui offre l'occasion de repenser l'ACL comme un filet de sécurité, en matière de logement, fondé sur le revenu. Une allocation pour le logement renforcée, ciblée et transférable, offerte en partenariat avec les provinces et les territoires, constituerait un outil puissant de prévention de l'itinérance.

Bien que les investissements continus soient essentiels pour accroître l'offre de logements abordables, les retours de ces investissements ne seront pas immédiats. L'ACL servirait ainsi de mesure plus immédiate pour soulager les pressions actuelles en matière d'abordabilité et ainsi prévenir les entrées en situation d'itinérance. La plupart du temps, les personnes en situation d'itinérance ou ayant des besoins urgents en matière de logement font face à des situations temporaires causées par des difficultés financières à court terme et par les pressions de la détérioration rapide de l'abordabilité¹. Un renforcement de l'ACL stabiliserait les ménages et soulagerait les pressions liées à l'abordabilité du logement. Il entraînerait ainsi une réduction des entrées en itinérance et un retour au logement plus rapide en cas de perte de logis.

Mettre en place une nouvelle stratégie sur l'itinérance au sein de la Stratégie nationale du logement renouvelée : Une stratégie claire et intégrée en ce qui a trait à

¹ Itinérance : comment en arrive-t-on là ? — Statistique Canada

l'itinérance manquait dans la SNL initiale. Lors de l'élaboration d'un Accord et du renouvellement de la SNL, le gouvernement fédéral a l'occasion de se concentrer sur les autres paliers gouvernementaux et d'établir un ensemble de résultats escomptés en matière de réduction de l'itinérance ainsi que des mécanismes de responsabilisation correspondants. Plutôt qu'une stratégie figée visant à mettre fin à l'itinérance, le Canada a besoin d'une stratégie fédérale dynamique et adaptable qui s'appuie sur des approches éprouvées pour mettre fin à l'itinérance et qui se concentre sur un ensemble limité d'objectifs afin de réaliser des réductions rapides, significatives et visibles de l'itinérance dans les communautés.

Soutenir les capacités communautaires à réduire l'itinérance et à y mettre fin par l'entremise de Vers un chez-soi : Dans le cadre du renouvellement de la SNL, les investissements découlant de Vers un chez-soi devraient prioriser le renforcement des capacités communautaires et le développement de systèmes locaux coordonnés de gestion du phénomène afin de produire des résultats et de réduire l'itinérance à l'échelle locale.

Cela comprend **la prolongation du Fonds d'innovation pour réduire l'itinérance d'un autre 50 millions de dollars sur trois ans**, afin d'accélérer les efforts de réduction. Il vise par ailleurs à créer une incitation à bâtir et à transformer les systèmes locaux de gestion de l'itinérance tout en continuant à diffuser les pratiques exemplaires et prometteuses qui réalisent des réductions rapides de l'itinérance hors refuge, chronique et chez les ancien·ne·s combattant·e·s.

Outre ces éléments à inclure dans le renouvellement de la SNL, le gouvernement fédéral devrait garantir que les investissements dans les logements urbains, ruraux et nordiques annoncés dans la Mise à jour économique du printemps sont alloués en suivant une approche par et pour les personnes autochtones, et déboursés dans les plus brefs délais.

2 : Négocier un Accord canadien sur le logement entre les gouvernements provinciaux/territoriaux et fédéral

À l'heure actuelle, le gouvernement fédéral investit des milliards de dollars dans le logement et l'itinérance. Toutefois, sans collaboration et coordination intentionnelles entre les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral, ces investissements ne maximiseront pas leurs retombées.

Le gouvernement fédéral ne peut résoudre la crise du logement en isolement ; les provinces et les territoires ont un rôle crucial à jouer, notamment en ce qui a trait aux infrastructures, à la taxation et au financement opérationnel pour les logements avec services de soutien. Simultanément, les gouvernements provinciaux/territoriaux et fédéral ont des compétences qui se chevauchent dans bon nombre d'enjeux relatifs au logement et à l'itinérance. Ces intersections comprennent le financement des logements hors marché et avec services de soutien, le système de santé et l'aide sociale : ces croisements

soulignent le besoin d'une responsabilité partagée et d'une meilleure coordination. Un chèque en blanc sans engagements provinciaux risque de manquer une occasion historique de transformer réellement notre marché du logement.

Recommandation :

L'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance recommande au gouvernement fédéral d'entreprendre les démarches pour établir un **Accord canadien sur le logement**. Cet Accord constituerait une nouvelle entente fédérale-provinciale/territoriale qui officialiserait la collaboration entre les différents niveaux de gouvernement en matière de logement et d'itinérance. Il s'appuierait sur et remplacerait le Cadre de partenariat sur le logement et les ententes de la Stratégie nationale sur le logement. L'Accord définirait les principes, les résultats escomptés, les échéanciers et les domaines clés partagés en lien avec le logement et l'itinérance. Il serait mis en place dans le cadre d'une entente multilatérale suivie de négociations bilatérales.

Le gouvernement fédéral a besoin de la coopération et de l'engagement des provinces et des territoires pour améliorer les résultats en matière de logement pour toute la population canadienne ; pour réduire l'itinérance et y mettre fin ; pour offrir de nouveaux logements abordables et avec services de soutien ; et, finalement, pour réduire le coût et le temps d'attente de l'offre de nouveaux logements sur toute l'échelle de l'écosystème. Il ne s'agit pas d'ajouter de la bureaucratie, mais bien de créer les systèmes, la coordination et les relations nécessaires pour résoudre l'itinérance et régler la crise du logement.

3 : Investir dans les logements passerelles et avec services de soutien par l'entremise de Maisons Canada

Le prochain cycle de financement de Maisons Canada, au-delà de son investissement initial, devrait être dédié à soutenir les personnes dont les besoins ne peuvent être répondus par le marché et faire des personnes ayant les besoins de logement les plus criants la priorité. En vertu de la Loi sur la stratégie nationale sur le logement, la politique canadienne du logement vise à garantir progressivement le droit fondamental au logement. Cela signifie que la politique du logement du Canada oblige Maisons Canada à prioriser les personnes ayant les besoins les plus criants et à établir des cibles claires et des échéanciers pour y répondre.

En plus de l'investissement initial de Maisons Canada d'un milliard de dollars dans les logements transitoires et avec services de soutien, Maisons Canada devrait accélérer ses investissements dans les logements très abordables (*c'est-à-dire des logements abordables aux personnes qui dépendent du soutien au revenu*), dans les logements passerelles et dans ceux avec services de soutien.

Maisons Canada doit accroître l'offre de logements avec services de soutien dont nos communautés ont désespérément besoin. **L'ACMFI recommande au gouvernement de**

travailler à atteindre une cible initiale de 50 000 nouvelles unités de logement avec services de soutien.

Cependant, pour réaliser le plein potentiel de l'investissement en capital du gouvernement fédéral dans le logement avec services de soutien, la participation des provinces et des territoires est essentielle. Au lieu de négocier des ententes ponctuelles avec les provinces et les municipalités pour des projets particuliers financés par Maisons Canada, l'ACMFI recommande que ce type de collaboration et de responsabilité partagée en lien avec les logements avec services de soutien soit officialisé dans le nouvel Accord canadien sur le logement. En effet, l'Accord devrait préciser les rôles de chaque partie : Maisons Canada et le gouvernement fédéral fournissent les fonds pour les dépenses de capital. Les provinces et territoires couvrent quant à eux les frais opérationnels et de soutien en continu, dont les services de santé physique et mentale et la gestion des cas. Sans la collaboration entre le fédéral et les provinces et les territoires en ce qui a trait aux logements avec services de soutien, ceux qui sont construits grâce au financement de Maisons Canada risquent de ne pas engendrer les résultats espérés.

Tout en continuant à faire progresser les investissements dans les solutions de logement permanent, Maisons Canada devrait également investir dans des solutions qui apportent une réponse rapide à l'itinérance hors refuge et qui visent à résoudre ce phénomène, comme les logements passerelles. À titre d'excellente facette complémentaire aux efforts visant à mettre fin à l'itinérance, les logements passerelles sont vivement axés sur l'objectif ultime de l'accès à un logement permanent à long terme. Ils combinent une stabilité à court terme et des services intensifs pour pallier les barrières à l'accès au logement et remédier à une lacune dans le système de logement pour répondre aux besoins des personnes en situation d'itinérance hors refuge ayant des besoins de soutien complexes et cooccurrents.

Alors que les communautés sont aux prises avec l'itinérance hors refuge et les campements, les municipalités se tournent vers le gouvernement fédéral pour que celui-ci prenne en charge les frais liés aux ressources d'hébergement et qu'il appuie la gestion d'urgence de l'itinérance au niveau local. Au lieu de cela, le gouvernement fédéral pourrait revoir l'approche canadienne : plutôt que de se concentrer sur des interventions onéreuses motivées par l'urgence, le Canada pourrait adopter des solutions axées sur le logement, comme les logements passerelles, pour significativement réduire le nombre de personnes vivant dans la rue.

Le gouvernement fédéral devrait allouer un financement au sein d'une enveloppe élargie pour les logements transitoires et avec services de soutien par l'entremise de Maisons Canada afin de soutenir la construction rapide de logements passerelles. Similairement aux investissements dans les logements avec services de soutien, les investissements fédéraux dans les logements passerelles dépendent des provinces et des territoires. En priorisant la construction rapide, en cultivant une coordination intergouvernementale et en se concentrant sur les résultats escomptés en matière de logement, les logements

passerelles peuvent agir à titre de complément aux investissements de Maisons Canada dans les logements transitoires, modulaires et avec services de soutien et répondre aux besoins les plus criants dans la population.

Conclusion

L'itinérance est un problème de logement profondément lié à notre système de logement exténué par l'inabondabilité du marché locatif, les barrières à l'achat de propriété et le manque de logements abordables et avec services de soutien. Par conséquent, il est essentiel d'aborder les solutions à la crise du logement à partir d'une optique systémique. En outre, nous devons soutenir les jeunes personnes canadiennes à réaliser le rêve d'acquérir une propriété, construire des logements hors marché diversifiés et investir dans les solutions politiques nécessaires pour mettre un terme à l'itinérance.

L'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance apprécie la considération qu'accordera le comité FINA à ces recommandations et accueillerait favorablement l'occasion de comparaître comme témoin afin d'en discuter plus amplement.

Contact

Tim Richter
Président et directeur général, ACMFI
tim@caeh.ca